

Nièvre



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

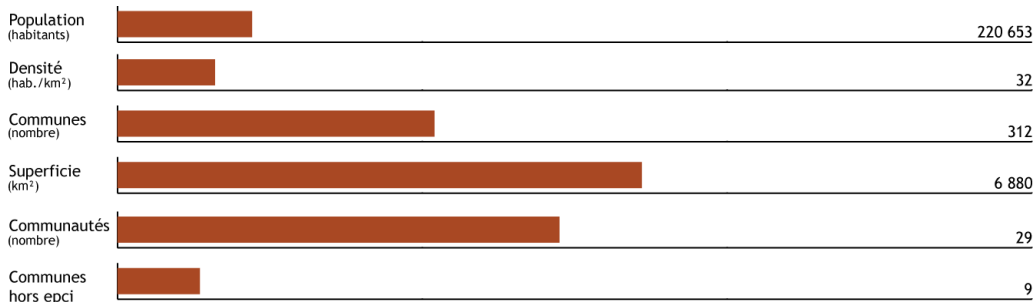
26 mai 2011

Évolution du tissu intercommunal :

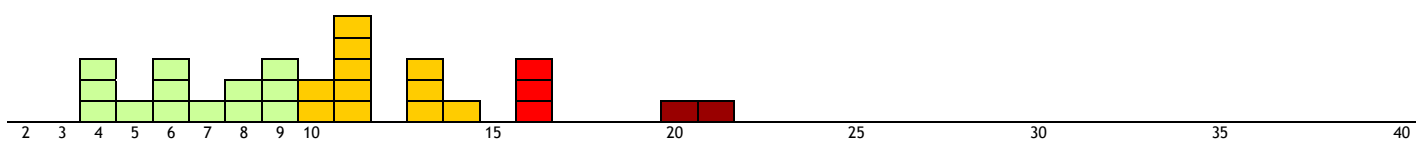
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté a augmenté.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

Les données

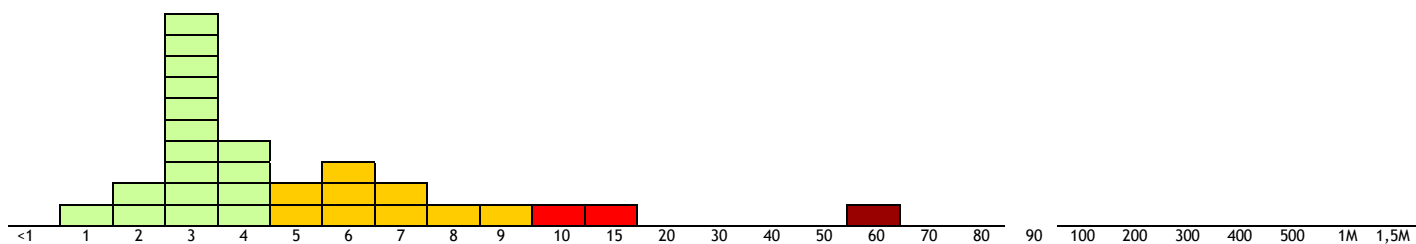
Caractéristiques du département



Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

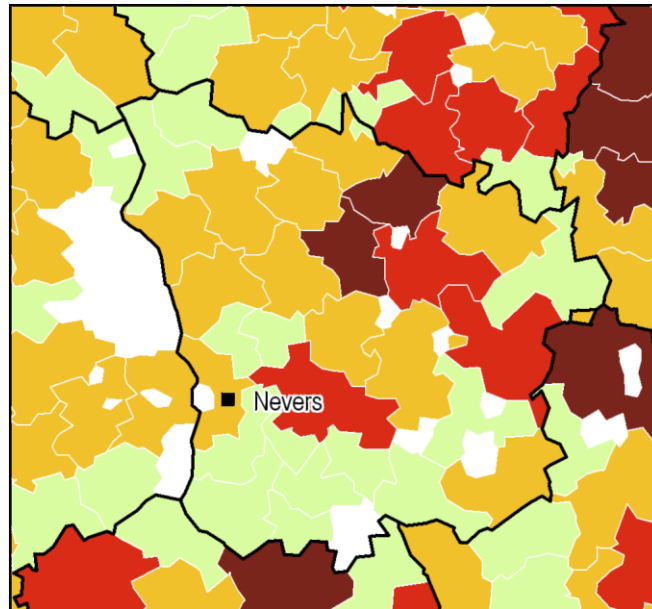


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
4	3
5	1
6	3
7	1
8	2
9	3
10	2
11	5
13	3
14	3
16	1
20	3
21	1
TOTAL	29

Population/Communauté	
Population	Communautés
1 à 2 000	1
2 à 3 000	2
3 à 4 000	10
4 à 5 000	4
5 à 6 000	2
6 à 7 000	3
7 à 8 000	2
8 à 9 000	1
9 à 10 000	1
10 à 15 000	1
15 à 20 000	1
60 à 70 000	1
TOTAL	29

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Le découpage intercommunal est régi par une logique cantonale. Ce faisant, les communautés petites et moyennes prédominent :

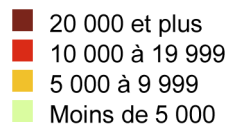
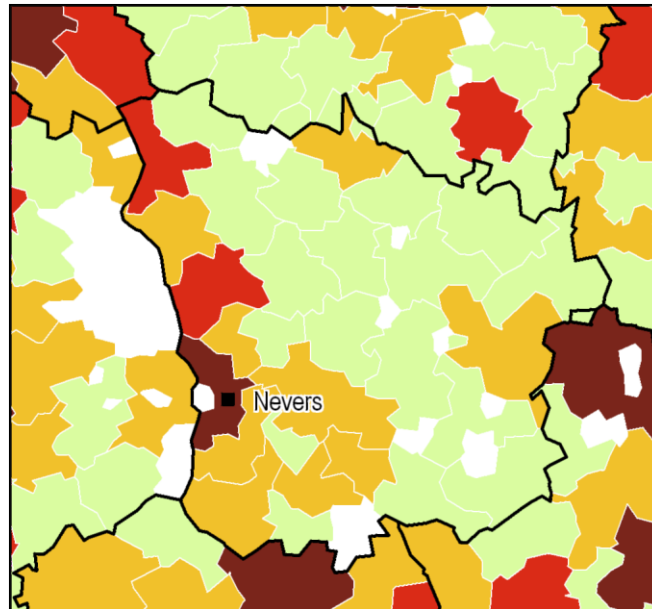
- 24 communautés sur 29 comptent moins de 15 communes (soit 82,80 %), dont la CA de Nevers.
- 13 communautés comptent moins de 10 communes (soit 44,80 %), dont 2 moins de 5 communes (CC Le Bon Pays, CC Fil de Loire).
- 5 communautés comptent au moins 15 communes (17,20 %), dont 2 au moins 20 communes.

Comparaison avec les départements voisins

- Situation analogue dans la plupart des territoires riverains.
- Hormis la Côte d'Or, où les communautés comptent le plus souvent 20 communes ou plus.

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

La plupart des communautés comptent un faible nombre d'habitants :

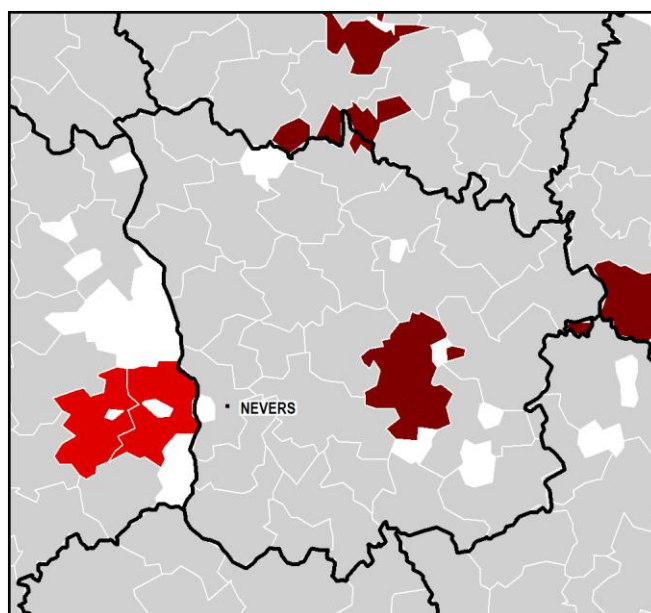
- 26 communautés sur 29 comptent moins de 10 000 habitants (soit 89,70 %).
- 17 communautés comptent moins de 5 000 habitants (soit 58,60 %), dont 1 moins de 2 000 habitants (CC Le Bon Pays).
- 3 communautés comptent au moins 10 000 habitants (soit 10,30 %).
- 1 communauté compte au moins 20 000 habitants, la CA de Nevers.

Comparaison avec les départements voisins

- Situation analogue dans les territoires riverains, excepté au Sud avec la présence des agglomérations de Moulins (Allier) et de Le Creusot - Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

Données

Territoire discontinu	1	CC du Bazois
Territoire comprenant une enclave	0	
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	23	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	17	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	13	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	9	

Évolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

Élargissement de périmètres existants :

- Achun, Brinay, Châtillon-en-Bazois, Mont-et-Marre, Ougny, Tintury ont intégré la CC du Bazois.

Entre 2009 et 2010

Création de communautés :

- CC Sologne Bourbonnais-Nivernais, 4 communes : Dornes, Neuville-lès-Decize, Saint-Parize-en-Viry, Toury-Lury.

Retrait de communes :

- Gimouille a quitté la CC Loire et Allier.

Élargissement de périmètres existants par intégration de communes issues d'une autre communauté :

- Gimouille a intégré la CC de Nevers.

Le changement de communauté de Gimouille a mis fin à une discontinuité territoriale.

Entre 2010 et 2011

Élargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Bazolles a intégré la CC Cœur du Nivernais.
- Cossaye, Laménay-sur-Loire et Lucenay-sur-Loire ont intégré la CC Sud Nivernais

Répartition des communes « isolées »

- 9 communes n'ont pas rejoint la communauté constituée à l'échelle de leur canton (Chouigny, Entrains-sur-Nohain, Isenay, Marigny-sur-Yonne, Marzy, Onlay, Saint-Gratien-Savigny, Saint-Honoré-les-Bains, Sémelay).

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

CHOUGNY
ENTRAINS-SUR-NOHAIN
ISENAY
MARIGNY-SUR-YONNE
MARZY

ONLAY
SAINT-GRATIEN-SAVIGNY
SAINT-HONORÉ-LES-BAINS
SÉMELAY

Extrait des SDOI - Nièvre

À partir des données transmises par la préfecture en 2006

Schéma départemental d'orientation de l'intercommunalité pour la Nièvre

5 septembre 2006

Etat des lieux

- Le département de la Nièvre est caractérisé de la manière suivante :
 - Une couverture territoriale presque complète par des EPCI à fiscalité propre (95 % de communes en intercommunalité).
 - Une multiplicité de communautés de communes (27 pour le département dont la population totale atteint 225 000 habitants) de petite taille (la plus petite n'atteint pas 1 200 habitants, la moyenne d'entre elles se situe autour de 5 000 habitants).
 - Une communauté d'agglomération au périmètre étroit par rapport à la réalité de la conurbation.
- Commentaires
 - Incohérence, inefficacité, compétences très hétérogènes sont le corollaire fréquent - quoique non systématique - de ces insuffisances.
 - Sans que tous leurs propres périmètres soient pleinement satisfaisants, les pays constituent la seule entité dans la Nièvre en mesure de compenser l'insuffisance de taille des communautés de communes.

Propositions

- Le schéma souhaitable à long terme :
 - Le pays, cadre pertinent du regroupement des communautés de communes.
- Le schéma possible à moyen terme 2009-2011 :
 - La réduction du nombre des EPCI à cinq structures dans l'arrondissement de Nevers.
 - La rationalisation de la carte intercommunale par fusion des EPCI dans l'arrondissement de Cosne - Cours-sur-Loire.
 - La redéfinition des périmètres des EPCI selon trois aires de regroupement dans l'arrondissement de Clamecy.
 - L'élargissement du périmètre actuel des EPCI de l'arrondissement de Château-Chinon.
- D'impossibles aménagements à très court terme :
 - L'intégration de communes isolées.
 - La dissolution de structures en perte d'efficacité.

